

Le Rwanda 2004 face à la déclaration universelle des droits de l'homme

(Janvier 2005, vzw SOS Rwanda-Burundi asbl)

Ce dossier est l'œuvre de vzw SOS Rwanda-Burundi asbl. Cet ouvrage est composé de trente chapitres correspondant aux articles de la déclaration des droits de l'homme. Sous chaque article/titre les auteurs présentent une synthèse des différents éléments se référant à son respect (mieux vaudrait dire à son non-respect). Les sources d'informations sont variées : **rapports des organisations (locales et internationales) de défense des droits de l'homme, compte-rendus des Gouvernements et des Institutions internationales, études d'experts, témoignages des Rwandais (hutu et tutsi)**, etc. Les 374 notes infrapaginales que compte le livre prouvent clairement combien cette étude est bien documentée. Que constatent les auteurs de l'ouvrage ?

Que la dictature s'aggrave au Rwanda et que les violations massives des droits de l'homme se poursuivent à l'intérieur du pays et dans les zones de l'est de la RDC occupée ou sous l'influence de l'armée rwandaise. **Que la terreur et les persécutions visent au Rwanda aussi bien les Hutu que les Tutsi.** Que les témoins ne peuvent plus être écartés par la traditionnelle charge de "génocidaire". L'ouvrage cite entre autres les **témoignages de Pasteur Bizimungu, ex-président de la République et vice-président du FPR, d'Aloys Ruyenzi et Abdul Ruzibiza, officiers du FPR.** Sont également convoqués les livres du colonel belge Luc Marchal (*Rwanda : la descente aux enfers*), de Charles Onana (*Les secrets du génocide. Enquête sur un président*), de Robin Philpot, *Ca ne s'est pas passé comme ça à Kigali*, de Colette Braeckman, *Les nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale*, etc.

Les auteurs soulignent que des **crimes commis sont imprescriptibles et que les responsables devront tôt ou tard rendre compte devant l'histoire.** Ils rappellent quelques initiatives en cours dont l'enquête du juge français Bruguière semblant rendre Paul Kagame responsable de la mort du président Habyarimana – qui a déclenché le génocide – et le dossier des crimes commis à l'est de la RDC instruit par la Cour Pénale Internationale.

Outre la dénonciation des violations de droits de l'homme et la recherche de la vérité, socle d'une justice équitable et voie obligée pour une paix durable, les auteurs de l'ouvrage mettent également la communauté internationale devant ses responsabilités.

Cet ouvrage peut être commandé via SOS Rwanda-Burundi.

Contact : christiaan.debeule@skynet.be